



Bulletin trimestriel de conjoncture



Suivi de la conjoncture financière et bancaire
N° 148 – 2^{ème} trimestre 2011

SOMMAIRE

Méthodologie	3
1. Synthèse	5
2. L'enquête auprès des Etablissements de Crédit	10
3. Les actifs financiers de la clientèle non financière	11
<i>Les placements des ménages</i>	<i>12</i>
<i>Les disponibilités des entreprises</i>	<i>13</i>
4. Les passifs financiers de la clientèle non financière	14
4.1 <i>Concours consentis par les établissements de crédit locaux</i>	<i>14</i>
<i>L'endettement des ménages</i>	<i>15</i>
<i>L'endettement des entreprises</i>	<i>16</i>
4.2 <i>Concours consentis sur la place par l'ensemble des établissements de crédit</i>	<i>17</i>
5. Risques sectoriels	18
6. Rappel des taux	20
6.1 <i>Taux réglementés</i>	<i>20</i>
6.2 <i>Principaux taux de marché</i>	<i>20</i>
6.3 <i>Taux de l'usure</i>	<i>20</i>
7. Monnaie fiduciaire	21
7.1 <i>Emission mensuelle de billets euros</i>	<i>21</i>
7.2 <i>Emission mensuelle de pièces euros</i>	<i>21</i>

MÉTHODOLOGIE

AVERTISSEMENT

Depuis le bulletin n°145 (3^{ème} trimestre 2010), un changement a été opéré dans la classification des établissements de crédit, en lien avec la réforme SURFI (Système Unifié de Reporting Financier) conduite par l'Autorité de Contrôle Prudentiel. Cette évolution vise à moderniser, tout en le simplifiant, le protocole de remise des déclarations réglementaires des établissements de crédit auprès du superviseur. Dorénavant, l'ancien périmètre « EC de la zone » (Etablissements de crédit) se voit enrichi de certains établissements anciennement « Hors Zone » et désormais classés « ECIL » (Etablissement de Crédit Installé Localement). A contrario, d'autres établissements de crédit précédemment répertoriés en « EC de la zone » ont été reclassés en « ECNIL » (Etablissement de Crédit Non Installé Localement) : l'AFD voit ainsi ses engagements intégrés parmi ceux des ECIL et, a contrario, les encours de crédit de la SOFIDER basculent dans ceux des ECNIL. Le critère d'implantation sur le territoire ayant ainsi été revu, les encours ECIL/ECNIL ont été logiquement affectés, en proportion égale mais en sens contraire, l'encours global de l'ensemble des établissements de crédit n'ayant quant à lui pas été modifié.

1. Enquête

L'enquête de conjoncture, effectuée par l'IEDOM auprès des dirigeants des principaux établissements de crédit installés localement, est réalisée trimestriellement (6 établissements sont concernés).

Cette enquête comporte 14 questions visant à saisir, sous forme de flèches, les évolutions (passées ou prévues) relatives aux dépôts et aux crédits ainsi que les opinions relatives à la situation de différents indicateurs (produit net bancaire, commissions, charges d'exploitation, provisions, résultat, effectifs, climat social et environnement économique). Les réponses sont pondérées en fonction de l'importance de l'activité de l'établissement interrogé (selon la question, la pondération est effectuée par les encours de crédits ou les encours de dépôts). Les chiffres ainsi obtenus donnent une mesure synthétique de l'écart entre la proportion des dirigeants qui estiment qu'il y a eu progression ou qu'une situation est en amélioration et celle des dirigeants jugeant qu'il y a eu fléchissement ou qu'une situation est en dégradation.

2. Actifs financiers

Les actifs financiers présentés ici ne concernent que les dépôts dans les banques locales, à La Banque Postale et au Trésor Public. Ils ne recensent donc pas les placements de la clientèle locale auprès des établissements extérieurs.

Les placements liquides ou à court terme regroupent l'ensemble des produits immédiatement disponibles sans risque de perte en capital. Ils comprennent les comptes d'épargne à régime spécial (livrets A et bleus, livrets ordinaires, livrets jeunes, livrets d'épargne populaire, livrets de développement durable et comptes d'épargne logement) et les produits rémunérés au taux du marché monétaire (dépôts à terme, bons de caisse, certificats de dépôts et organismes de placement collectif en valeurs mobilières – OPCVM - monétaires).

L'épargne à long terme est constituée par les portefeuille-titres, les OPCVM non monétaires, les plans d'épargne logement, les plans d'épargne populaire et les autres actifs (assurance-vie essentiellement). Les données présentées ici ne sont pas exhaustives. En effet, ces informations n'incluent que partiellement les encours de contrats d'assurance-vie souscrits auprès des établissements de crédit et ne comprennent pas les données relatives aux opérations des compagnies d'assurance intervenant dans l'île.

Les ménages regroupent les particuliers, les entrepreneurs individuels et les administrations privées. Les entreprises correspondent aux sociétés non financières. Enfin, les autres agents rassemblent les sociétés d'assurance et fonds de pension, les administrations publiques locales, les administrations centrales et les administrations de sécurité sociale.

3. Passifs financiers

Dans les passifs financiers, sont présentés d'abord les crédits octroyés par les établissements de crédit locaux et ensuite les crédits accordés par l'ensemble des établissements de crédit.

Les établissements de crédit non installés localement et intervenant dans les DOM sont principalement la Caisse des Dépôts et Consignations, Dexia-Crédit Local de France, le Crédit foncier de France, la Caisse d'Aide sociale de l'Education nationale (CASDEN-Banque Populaire) et la Banque Européenne d'Investissement.

Les entrepreneurs individuels (EI) sont éclatés entre entreprises et ménages selon les types de crédit. Ainsi, les crédits à l'habitat et les comptes ordinaires débiteurs des entrepreneurs individuels sont comptabilisés dans les encours des ménages (avec les données des particuliers). Les autres catégories de crédit des EI ont été intégrées aux entreprises (avec la totalité des données des sociétés non financières).

Pour les entreprises (sociétés non financières ou entrepreneurs individuels selon les cas), les crédits d'exploitation regroupent les créances commerciales, les crédits de trésorerie, les comptes ordinaires débiteurs et l'affacturage tandis que les crédits d'investissement comprennent les crédits à l'équipement et le crédit-bail.

Pour les ménages (particuliers, administrations privées et entrepreneurs individuels selon les cas), les crédits à la consommation rassemblent les crédits de trésorerie, les comptes ordinaires débiteurs et le crédit-bail.

Les autres agents regroupent les sociétés d'assurance et fonds de pension ainsi que les administrations centrales et de sécurité sociale.

4. Service central des risques (SCR)

Le service central des risques (SCR) de la Banque de France recense, à partir d'un seuil déclaratif de 25 000 euros de crédits par guichet bancaire et par entité juridique, les encours de crédits distribués par les établissements de crédit implantés sur le territoire français, en faveur d'entités juridiques dont le siège social se situe dans les DCOM. Cette source d'information permet, même si elle n'est pas exhaustive, une analyse sectorielle des encours de crédit. Elle est complétée par les statistiques collectées mensuellement par l'IEDOM sur les encours de créances douteuses déclarés localement par les établissements de crédit à partir d'un encours de 10 000 euros ainsi que les arriérés sociaux d'un montant supérieur à 22 500 euros et transmis par la Caisse Générale de Sécurité Sociale.

1. SYNTHÈSE

1. Evolution conjoncturelle

CONTEXTE INTERNATIONAL

La croissance de l'économie mondiale s'est ralentie au deuxième trimestre 2011, dans les pays avancés comme dans les pays émergents, dans un contexte de resserrement des politiques monétaires face aux pressions inflationnistes liées à la hausse des prix de l'énergie et des matières premières. La période récente a été marquée par l'aggravation de la crise de la dette souveraine dans la zone euro, le relèvement du plafond de la dette fédérale aux Etats-Unis et l'instabilité des marchés boursiers.

Au deuxième trimestre, la croissance américaine est demeurée faible, à 1 %, freinée par la hausse des prix de l'énergie, la stagnation de la consommation des ménages, la faiblesse du marché immobilier et les contraintes de consolidation budgétaire.

En Asie, la situation économique du Japon s'est redressée plus rapidement que prévu, malgré le recul du PIB observé au deuxième trimestre. Les autorités japonaises ont mis en œuvre un plan de reconstruction et la Banque du Japon a encore assoupli sa politique monétaire. La Chine affiche une croissance plus modérée qu'en 2010, à la suite du resserrement de la politique monétaire visant à enrayer les tensions inflationnistes.

La reprise ne s'est pas confirmée dans la zone euro au cours du deuxième trimestre, fragilisée par la crise de la dette souveraine, avec un ralentissement de la croissance du PIB à 0,2 %. Les conditions économiques se sont détériorées par rapport au premier trimestre, avec le ralentissement de la consommation, le recul de la production industrielle en Allemagne et le comportement attentiste des entreprises sur fond de tensions financières.

Le 21 juillet, les dirigeants des pays de la zone euro ont décidé d'étendre les compétences du Fonds européen de stabilisation (FESF) -dont l'objectif est de venir en aide aux Etats de la zone euro confrontés à des difficultés- afin notamment de lui permettre d'acheter des obligations d'Etat sur le marché secondaire et d'aider à la recapitalisation d'établissements financiers. D'autres mesures ont été prises, telles que l'allongement de la durée des prêts et l'application de taux d'intérêts préférentiels. Ces dispositions n'entreront toutefois en vigueur qu'après ratification des parlements nationaux. Une aide supplémentaire de 109 milliards d'euros a été allouée à la Grèce en juillet, à la suite de l'adoption de nouvelles mesures budgétaires, et un assouplissement des conditions a été accordé au Portugal et à l'Irlande. En raison des tensions sur les taux de l'Espagne et de l'Italie, la BCE a repris en août son programme d'achat d'obligations d'Etat (SMP). Les gouvernements italiens et espagnols se sont engagés à adopter la règle de l'équilibre budgétaire, qui pourrait également être adoptée par d'autres pays de la zone euro.

En matière de politique monétaire, la BCE a relevé de 25 points de base son principal taux directeur le 7 juillet, pour le porter à 1,5 %, estimant que le nouvel ajustement était nécessaire compte tenu des risques à la hausse pesant sur la stabilité des prix. La FED a laissé pour sa part son taux directeur inchangé, dans une fourchette comprise entre 0 % et 0,25 %. La parité EUR/USD, qui avait enregistré une forte hausse de janvier à avril 2011, s'inscrit en baisse depuis cette date.

Sur les marchés boursiers, l'envolée du cours du pétrole et des matières premières s'est interrompue -hormis celle de l'or- affectée par les craintes d'un ralentissement de l'activité économique mondiale et les tensions financières en Europe. Durant l'été, les craintes sur l'environnement macroéconomique, la crise des dettes souveraines et son impact sur les comptes des banques européennes ont alimenté l'inquiétude des marchés et entraîné la chute des bourses mondiales, affectant plus particulièrement les valeurs bancaires.

CONTEXTE LOCAL

1.1 Les actifs financiers : nouveau repli de la collecte au deuxième trimestre

Après avoir marqué le pas aux troisième et quatrième trimestres 2010 avec des taux de croissance respectifs de 0,8 % et 0,9 %, l'épargne collectée est à nouveau en recul (-2 % après -3,3 % au premier trimestre 2011). L'encours global des **actifs financiers** détenus à Mayotte s'établit à **350 millions d'euros**. Sur un an, l'encours se contracte de 3,7 %, soit -13,3 millions d'euros.

Comme au précédent trimestre, la contraction observée au deuxième trimestre est liée au net repli de l'épargne détenue par les entreprises (-11,2 %) dont l'encours diminue de 11,9 millions d'euros, après avoir enregistré une première baisse de 13,5 % (-16,5 millions d'euros) au premier trimestre (après 6 trimestres de croissance continue). Cette évolution s'expliquerait par la dégradation des niveaux de trésorerie des entreprises liée aux délais de paiement de plus en plus longs des collectivités locales.

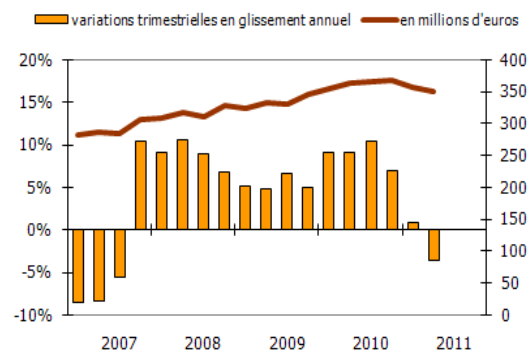
Si les actifs détenus par les ménages contribuent positivement à l'évolution de l'encours global avec une progression de 2,7 % (+5,3 millions d'euros), les actifs financiers détenus par les autres agents (sociétés d'assurance, administrations centrales ou de sécurité sociale,...) s'inscrivent, comme pour les entreprises, en repli au deuxième trimestre 2011 (-1,2 %, soit -0,7 million d'euro).

Par nature, les actifs financiers se répartissent entre dépôts à vue (45 % de l'ensemble contre 46 % au précédent trimestre), placements liquides ou à court terme (37 %) et épargne à long terme (18 % contre 17 %).

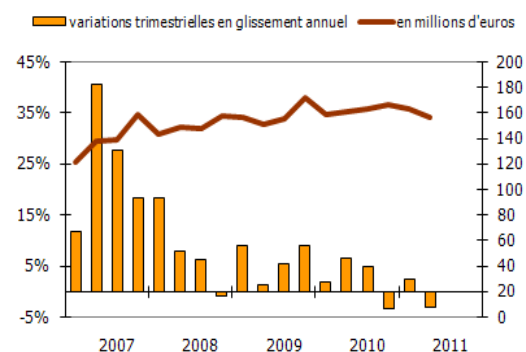
La baisse des **dépôts à vue** observée au premier trimestre se confirme (-6,5 millions d'euros, soit -4 % après -2 %). Au 30 juin 2011, l'encours total s'établit à 156,4 millions d'euros, en diminution de 3 % sur un an.

L'encours des **placements liquides ou à court terme** se contracte de 1 % au deuxième trimestre (-1,3 million d'euros), à 130,6 millions d'euros. L'arbitrage des entreprises en matière de gestion de trésorerie semble avoir pesé sur ces évolutions car le seul encours de certificats de dépôts (placements à court terme, de 1 jour à 1 an) détenu par ces dernières s'est contracté de plus de 22 millions d'euros en six mois (-73 %). Sur un an, l'encours des placements liquides ou à court terme s'est contracté de 2,3 millions d'euros (-1,8 %).

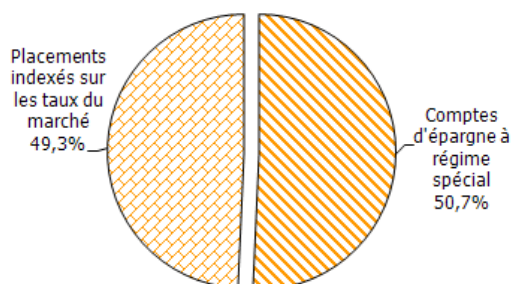
Ensemble des actifs financiers



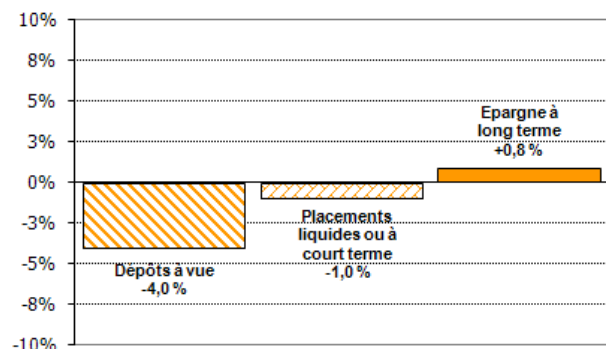
Dépôts à vue



Structure des placements liquides ou à court terme



Evolution par rapport au 1er trimestre 2011

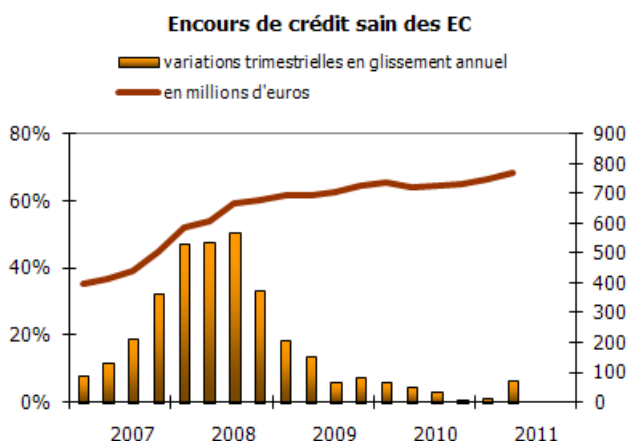


Enfin, avec +0,8 % au 30 juin 2011, l'encours de l'**épargne à long terme** évolue modérément et se stabilise à 62,6 millions d'euros. Sa répartition par agents n'évolue pas par rapport au précédent trimestre : les ménages en détiennent toujours la quasi-totalité (99,4 %), essentiellement en contrats d'assurance-vie (59 %), en plans d'épargne logement (29 %) et en supports d'épargne collective -OPCVM non monétaires constitués de Sicav et de Fcp- (9 %), le reliquat se trouvant dans les portefeuilles-titres et d'autres comptes d'épargne (3 %).

1.2 Les passifs financiers : évolution modérée des financements bancaires.

Avertissement : les chiffres concernant les passifs financiers sont à interpréter avec prudence. En effet, les données d'un établissement de la place ont été enrichies et actualisées dans des proportions conséquentes sur cet arrêté alors qu'elles faisaient l'objet de reports depuis l'arrêté de mars 2010, entraînant par conséquent un biais dans les variations calculées par rapport au trimestre et à l'année précédents (les postes principalement impactés sont indiqués par un astérisque).

Au 30 juin 2011, l'**encours total de crédits octroyés par l'ensemble des établissements de crédit** intervenant à Mayotte s'établit à **804,3 millions d'euros**, en progression de 3,4 %* sur le trimestre (après +2,1 % au 31 mars 2011). L'encours de crédit sain progresse pour le deuxième trimestre consécutif (+3,1 %*). Les concours consentis aux différents agents s'inscrivent tous en hausse, qu'il s'agisse des collectivités locales (+8,6 %, soit +14,6 millions d'euros), des ménages (+2,2 %, soit +5,2 millions d'euros), des entreprises (+0,8 %, soit +2,1 millions d'euros) ou des autres agents (+1,5 %, soit +1 million d'euros).

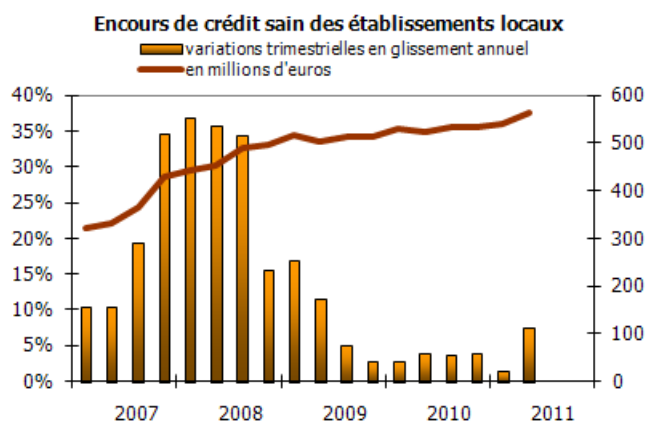


Les crédits aux entreprises, aux ménages et aux collectivités locales représentent respectivement 36 %, 31 % et 24 % de l'encours de crédit sain, le solde étant détenu par les « autres agents » (sociétés d'assurance, administrations centrales ou de sécurité sociale, etc.).

En glissement annuel, la progression de l'encours de crédit sain s'améliore également (+6,4 %* entre juin 2010 et juin 2011). Cette évolution constitue une rupture avec l'érosion régulière de la croissance de l'encours qui était observée depuis fin 2008 et, de manière ininterrompue, depuis fin 2009.

A 4,4 %, le taux de créances douteuses de l'ensemble des établissements de crédit croît de 0,3 point au deuxième trimestre 2011.

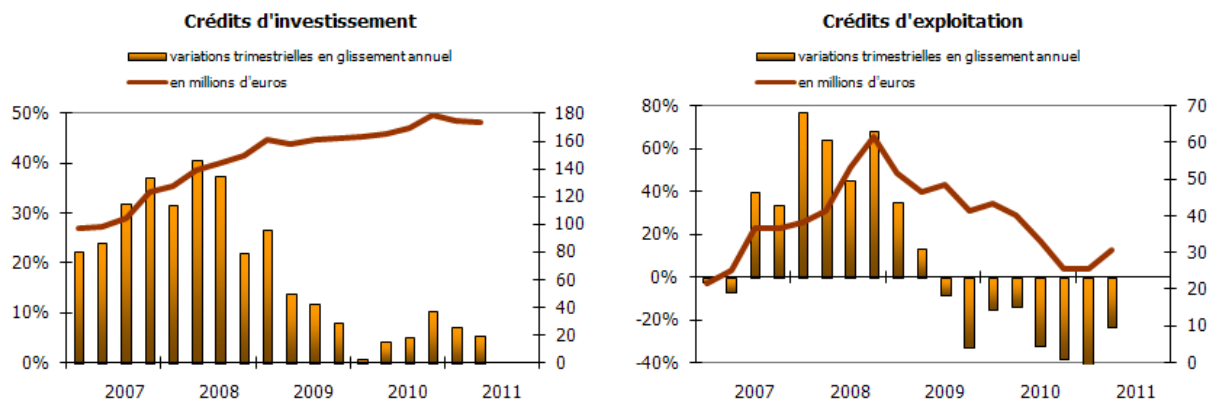
L'encours brut des **concours consentis par les établissements de crédit installés localement (ECIL)** s'élève à **596 millions d'euros**, en progression de 5 %* au deuxième trimestre. La tendance sur un an apparaît dynamique avec +8,5 %* entre juin 2010 et juin 2011. Ce fort taux de croissance doit toutefois être analysé avec prudence (cf. avertissement supra).



L'encours de crédit sain suit une évolution comparable (+4,8 %* sur le trimestre), à 564,2 millions d'euros. Sur un an, il est en progression de 7,5 %* (après +1,4 % entre mars 2010 et mars 2011). A 5,3 %, le taux de créances douteuses croît de 0,2 point par rapport à mars 2011. Enfin, le taux de provisionnement s'établit à 45,6 %.

Les concours aux entreprises (235,8 millions d'euros) représentent 41,8 % du total de l'encours de crédit sain des établissements locaux. Ils progressent de 1,6 % sur le trimestre (après -2,1 % au premier trimestre). Sur un an, ils se contractent de 0,8 %, après avoir enregistré un recul de 1,1 % sur la période juin 2009-juin 2010.

Dans un contexte de ralentissement de l'économie mahoraise, les crédits d'investissement aux entreprises (173,5 millions d'euros au 30 juin 2011), qui avaient déjà marqué un point d'arrêt au premier trimestre (-2,3 %), sont de nouveau en léger repli (-0,7 %). L'évolution en glissement annuel reste toutefois soutenue (+5,3 % entre juin 2010 et juin 2011). Les crédits d'investissement des entreprises sont constitués à 98 % de crédits à l'équipement, le solde étant représenté par les financements en crédit-bail.



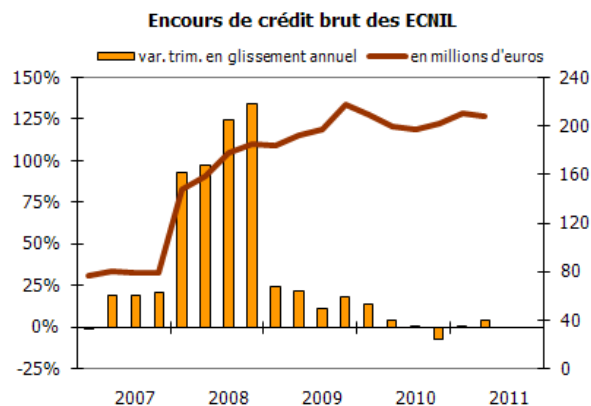
En rupture avec la tendance baissière amorcée fin 2008 (graphique ci-dessus), les financements à court terme des entreprises enregistrent une reprise au deuxième trimestre 2011 : avec un encours de 30,8 millions d'euros, les crédits d'exploitation sont en hausse de 21,4 % (après -0,4 % au trimestre précédent). Cependant, entre juin 2010 et juin 2011, l'encours s'est contracté de 9,5 millions d'euros (soit -23 %). Sur cette période, le seul compartiment des comptes ordinaires débiteurs (20 millions d'euros d'encours au 30 juin 2010) a été pratiquement divisé par 3 (7 millions d'euros au 30 juin 2011).

Les concours aux ménages -qui représentent 40 % de l'encours de crédit sain des ECIL- s'élèvent à 226,9 millions d'euros. Après un repli -le premier depuis décembre 2005- de 1,3 % au 30 mars 2011, ils sont de nouveau en progression de 2,4 % au deuxième trimestre. Ils poursuivent une croissance annuelle régulière : +6,3 % entre juin 2010 et juin 2011, après +3,9 % entre juin 2009 et juin 2010. La moitié des concours aux ménages est constituée de crédits à l'habitat (115,5 millions d'euros). Ces derniers sont en hausse de 1,1 % au 30 juin et conservent une progression dynamique de +8,8 % sur un an (juin 2010-juin 2011).

Enfin, l'encours de crédit des collectivités locales (93,6 millions d'euros et 16,6 % de l'ensemble des concours aux ECIL) est en progression (+19,7 %* après +21,5 % au premier trimestre), soutenu par la croissance des crédits à l'équipement. La tendance sur un an demeure également dynamique : +41,9 %* entre juin 2010 et juin 2011 (+26,6 % entre juin 2009 et juin 2010). Ces forts taux de croissance doivent toutefois être analysés avec prudence (cf. avertissement supra)

L'activité des **établissements de crédit non installés localement (ECNIL)**, qui s'était sensiblement accrue en 2008 (croissance de 134 % de l'encours de crédit brut) et en 2009 (+18 %), s'inscrivait en repli fin 2010 (-7,2 %). Au 30 juin 2011, l'encours brut s'élève à **208,3 millions d'euros**, en retrait de 0,9 % (contre +4 % au précédent trimestre).

Le volume d'affaires des ECNIL représente environ 26 % de l'ensemble des concours consentis sur la place de Mayotte. Les ECNIL sont essentiellement sollicités par les collectivités locales dont ils couvrent 49 % des besoins de financement au 30 juin 2011 (en comparaison, leurs engagements ne représentent que 14 % vis à vis des entreprises).



A noter que sur l'année écoulée, les entreprises ont recouru plus significativement au financement auprès d'établissements non installés localement. Leur encours auprès de cette catégorie d'établissement a augmenté de 56 %, soit + 14 millions d'euros.

2. Les risques recensés au SCR

A fin juin 2011, l'encours total des risques recensés par le Service central des risques (SCR) de la Banque de France sur les entreprises de Mayotte (ainsi que les administrations publiques et autres personnes morales) s'élevait à 605 millions d'euros, en hausse de 0,9 % (après une hausse de 3,5 % au précédent trimestre).

Quatre des vingt secteurs d'activité concentrent 70 % des engagements répertoriés par le SCR (à partir du seuil déclaratif de 25 000 euros de crédits par guichet bancaire et par entité juridique), soit un encours de plus de 426 millions d'euros : administrations publiques (32,8 % de l'ensemble), en retrait de 2,3 % ; activités immobilières (18,2 %), stable avec +0,4 % ; santé humaine et action sociale (9,9 %), en recul de 1,5 % et commerce, réparation d'automobiles et de motocycles (9,5 %), en progression de 3,1 %.

3. Perspectives

Les **soldes d'opinions des dirigeants des établissements de crédit**, interrogés par l'IEDOM au troisième trimestre 2011, semblent faire état de perspectives contrastées pour le quatrième trimestre, après un début d'année qui a confirmé les inquiétudes exprimées auparavant.

Après plusieurs années de croissance (encours de crédits des établissements locaux multiplié par 1,6 et actifs financiers en hausse de 18 % en 2007 et 2008), suivies d'une décélération en 2009 et d'une évolution nuancée en 2010, le marché bancaire local peine à se redresser en 2011.

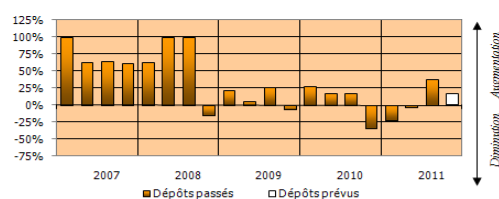
Le niveau de collecte des dépôts, perçu en diminution au premier semestre et qui recueille une opinion plus favorable au troisième trimestre, semble faire preuve de résistance dans la mesure où les perspectives pour le quatrième trimestre sont encore légèrement positives.

En matière d'octroi de crédits, les opinions relatives à l'évolution du financement des entreprises demeurent, dans le sillage du précédent trimestre, mitigées. Ainsi, les financements à court terme sont toujours perçus en dégradation, et les perspectives pour la fin d'année ne sont guère favorables, ce qui est moins le cas pour les crédits d'équipement. Les anticipations semblent plus optimistes s'agissant des crédits destinés aux ménages, tant pour le financement de l'habitat que de la consommation.

Enfin, les établissements de crédit demeurent vigilants sur l'évolution du climat social (perçu toutefois plus positivement au deuxième semestre) et de l'environnement économique et financier, tant au plan local qu'international.

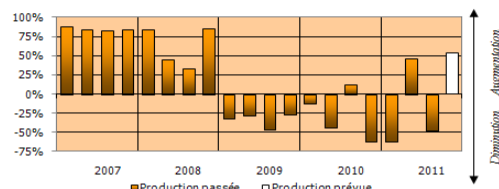
2. L'ENQUÊTE AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

Collecte des dépôts

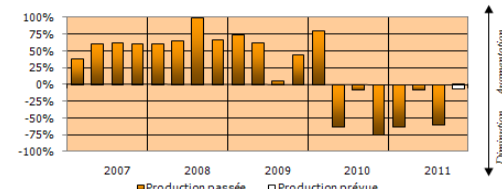


Solides d'opinions des dirigeants
(Banque de La Réunion, BFC-OI, Banque Postale, BRED-BP, CRCA)

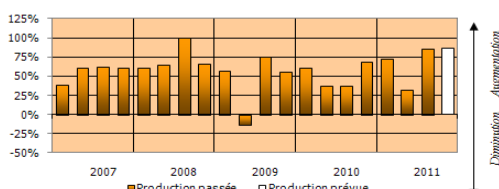
Crédits d'équipement aux entreprises



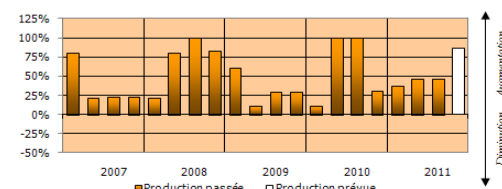
Crédits d'exploitation aux entreprises



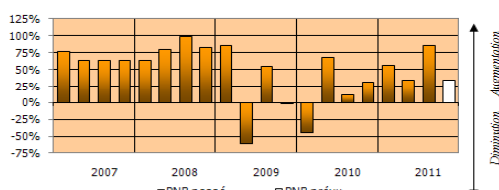
Crédits à l'habitat des particuliers



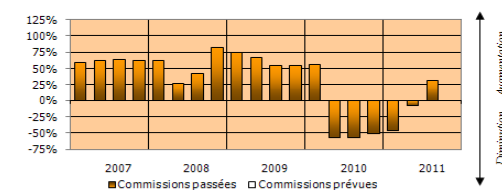
Crédits à la consommation des particuliers



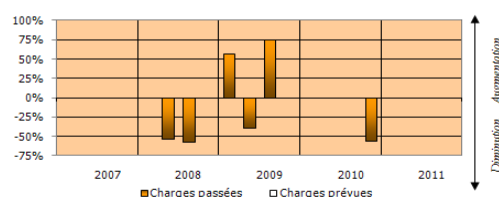
Produit net bancaire



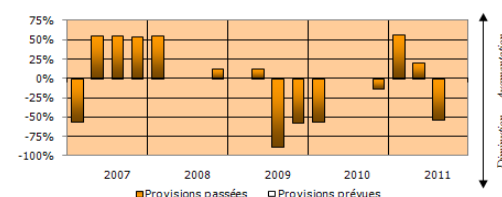
Commissions



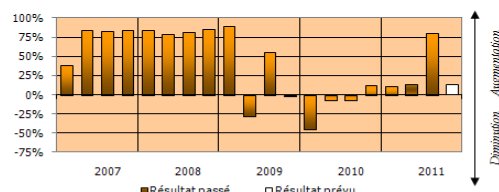
Charges d'exploitation



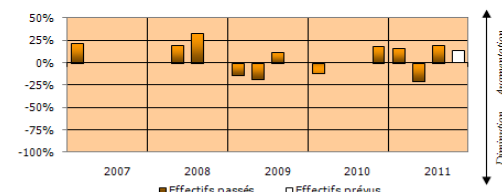
Coût du risque



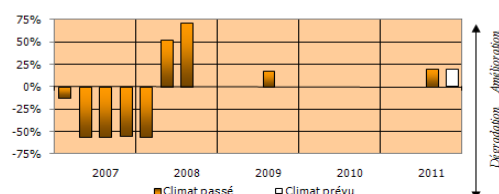
Résultat



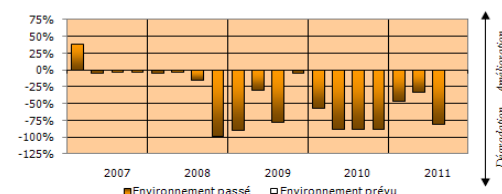
Effectifs



Climat social



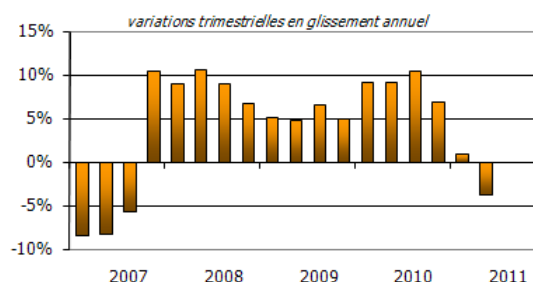
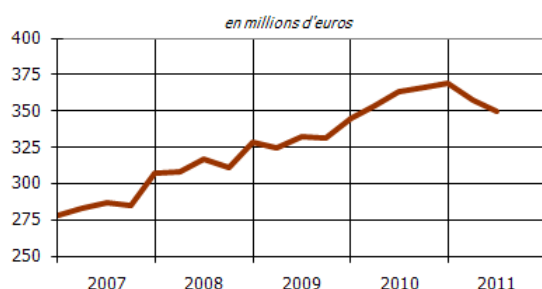
Environnement économique



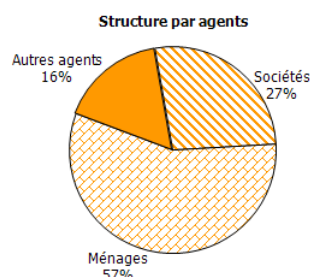
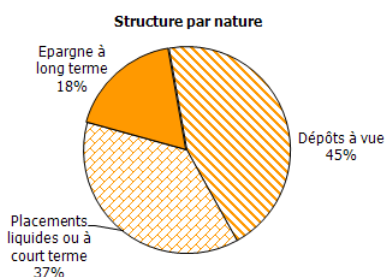
3. LES ACTIFS FINANCIERS DE LA CLIENTÈLE NON FINANCIÈRE

	Montants en millions au									Variations	
	30-juin-06	30-juin-07	30-juin-08	30-juin-09	30-juin-10	30-sept-10	31-déc-10	31-mars-11	30-juin-11	1 an	1 trim.
Sociétés	118,030	72,442	75,496	77,387	101,658	103,607	122,234	105,776	93,902	-7,6%	-11,2%
Dépôts à vue	32,336	51,260	59,902	57,506	68,091	71,020	77,218	74,378	64,445	-5,4%	-13,4%
Placements liquides ou à court terme	85,564	21,051	15,437	19,728	33,389	32,408	44,847	31,221	29,286	-12,3%	-6,2%
Comptes d'épargne à régime spécial	0,000	0,000	0,000	0,001	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	-	-
Placements indexés sur les taux du marché	85,564	21,051	15,437	19,727	33,389	32,408	44,847	31,221	29,286	-12,3%	-6,2%
dont comptes à terme	9,054	5,503	5,598	7,054	10,226	7,858	12,020	6,687	10,154	-0,7%	51,8%
dont OPCVM monétaires	0,675	2,140	1,430	1,673	1,963	1,963	2,112	12,769	10,727	446,5%	-16,0%
dont certificats de dépôts	75,468	12,550	7,945	11,000	21,200	22,587	30,715	11,765	8,405	-60,4%	-28,6%
Epargne à long terme	0,130	0,131	0,157	0,153	0,178	0,179	0,169	0,177	0,171	-3,9%	-3,3%
dont OPCVM non monétaires	0,046	0,047	0,067	0,068	0,069	0,069	0,069	0,069	0,069	0,0%	0,0%
Ménages	108,366	127,180	157,766	176,698	185,713	184,874	189,193	192,835	198,107	6,7%	2,7%
Dépôts à vue	41,343	51,815	57,249	60,535	61,254	61,523	61,345	61,420	64,147	4,7%	4,4%
Placements liquides ou à court terme	45,927	52,240	60,064	69,786	69,330	66,060	69,726	69,688	71,177	3,4%	2,9%
Comptes d'épargne à régime spécial	37,665	40,422	43,566	54,489	58,445	56,672	59,969	61,465	63,481	8,6%	3,3%
Livrets ordinaires	35,531	37,959	40,949	46,981	47,404	44,885	46,662	46,907	48,147	1,6%	2,6%
Livrets A et bleus	0,000	0,000	0,000	3,895	7,109	7,731	9,079	10,312	10,881	53,1%	5,5%
Livrets jeunes	0,000	0,042	0,043	0,341	0,157	0,184	0,199	0,233	0,231	47,0%	-1,0%
Livrets d'épargne populaire	0,010	0,010	0,000	0,035	0,079	0,055	0,069	0,035	0,034	-57,0%	-2,9%
CODEVI	0,051	0,092	0,106	0,199	0,276	0,270	0,315	0,310	0,357	29,3%	15,3%
Comptes d'épargne logement	2,073	2,319	2,468	3,038	3,420	3,548	3,646	3,668	3,832	12,0%	4,5%
Placements indexés sur les taux du marché	8,262	11,818	16,498	15,297	10,885	9,388	9,756	8,223	8,236	-24,3%	0,2%
dont comptes à terme	3,529	6,906	13,814	13,767	9,689	8,360	8,697	7,373	7,596	-21,6%	3,0%
dont bons de caisse	4,164	3,012	1,906	0,602	0,335	0,000	0,318	0,237	0,000	-	-
dont OPCVM monétaires	0,569	1,900	0,778	0,928	0,862	1,028	0,741	0,614	0,640	-25,8%	4,2%
Epargne à long terme	21,096	23,125	40,453	46,377	55,128	57,290	58,122	61,727	62,242	12,9%	0,8%
Plans d'épargne logement	9,920	11,159	12,056	12,918	15,629	16,450	17,606	17,974	18,239	16,7%	1,5%
Plans d'épargne populaire	0,294	0,261	0,183	0,178	0,251	0,252	0,254	0,181	0,181	-28,0%	0,0%
Autres comptes d'épargne	0,023	0,038	0,035	0,053	0,419	0,094	0,479	0,048	0,060	-85,6%	24,8%
Portefeuille-titres	0,490	0,402	0,253	0,885	0,710	1,513	1,259	1,328	0,991	39,6%	-25,4%
OPCVM non monétaires	2,341	2,761	3,165	3,889	4,601	5,459	5,650	5,797	5,854	27,2%	1,0%
Contrats d'assurance-vie	8,028	8,504	24,761	28,454	33,518	33,523	32,875	36,398	36,917	10,1%	1,4%
Autres agents	86,167	87,017	83,961	78,381	75,540	77,209	57,575	58,350	57,635	-23,7%	-1,2%
Dépôts à vue	24,781	35,287	32,200	33,457	31,971	30,406	27,707	27,141	27,808	-13,0%	2,5%
Placements liquides ou à court terme	45,374	38,456	38,487	31,650	30,226	33,446	29,699	30,993	29,606	-2,1%	-4,5%
Comptes d'épargne à régime spécial	1,504	1,373	1,496	2,078	2,916	3,438	3,267	3,579	2,769	-5,0%	-22,6%
Placements indexés sur les taux du marché	43,870	37,083	36,991	29,572	27,310	30,008	26,431	27,414	26,837	-1,7%	-2,1%
dont comptes à terme	43,089	35,805	35,401	28,357	26,917	29,281	26,431	27,414	26,837	-0,3%	-2,1%
Epargne à long terme	16,012	13,274	13,274	13,274	13,343	13,357	0,170	0,215	0,221	-98,3%	2,5%
TOTAL	312,563	286,639	317,223	332,466	362,910	365,690	369,002	356,961	349,643	-3,7%	-2,0%
Dépôts à vue	98,460	138,362	149,351	151,498	161,316	162,950	166,270	162,939	156,400	-3,0%	-4,0%
Placements liquides ou à court terme	176,865	111,747	113,988	121,164	132,945	131,914	144,271	131,903	130,609	-1,8%	-1,0%
Comptes d'épargne à régime spécial	39,169	41,795	45,062	56,568	61,361	60,110	63,237	65,044	66,250	8,0%	1,9%
Placements indexés sur les taux du marché	126,951	84,339	67,533	57,420	63,625	71,584	71,804	81,035	66,859	5,1%	-17,5%
Epargne à long terme	37,238	36,530	53,884	59,804	68,649	70,826	58,461	62,119	62,634	-8,8%	0,8%

Ensemble des actifs financiers



Structure des actifs financiers au 30 juin 2011



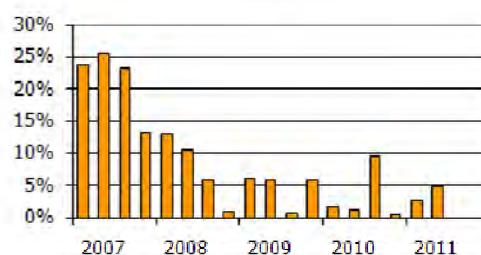
Les placements des ménages

Dépôts à vue

en millions d'euros



Variations trimestrielles en glissement annuel

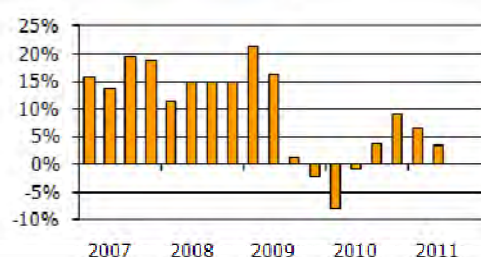


Placements liquides ou à court terme

en millions d'euros



Variations trimestrielles en glissement annuel

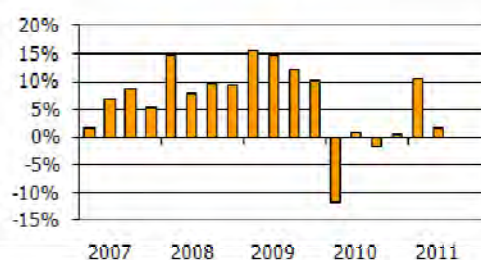


Livrets ordinaires

en millions d'euros



Variations trimestrielles en glissement annuel

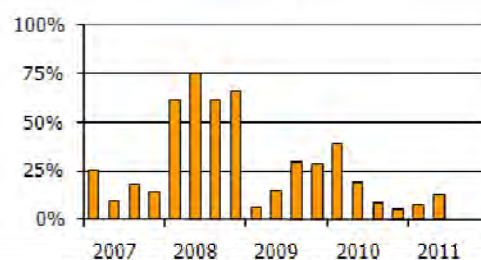


Epargne à long terme

en millions d'euros



Variations trimestrielles en glissement annuel

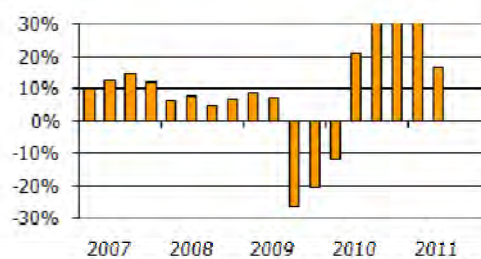


Plans d'épargne logement

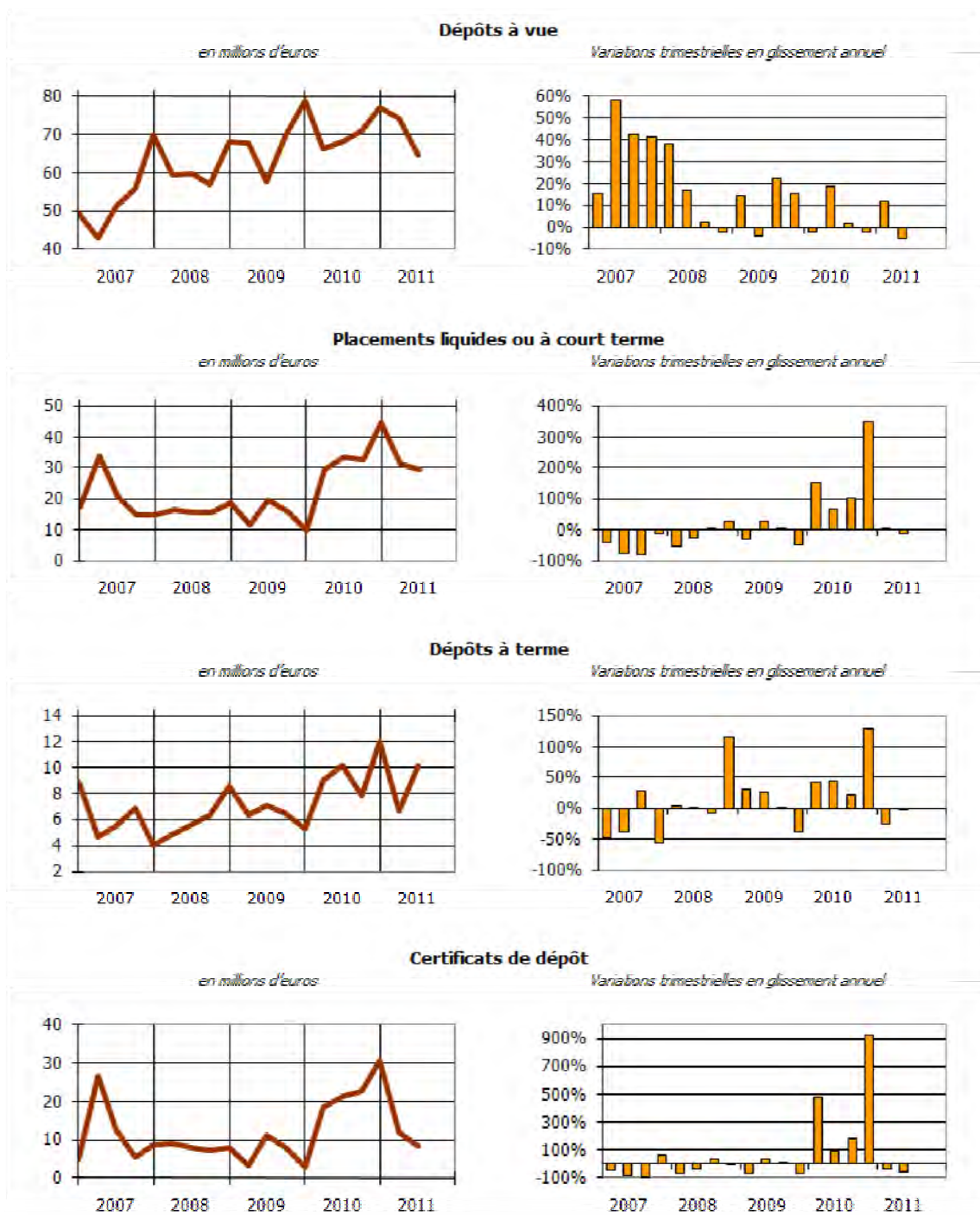
en millions d'euros



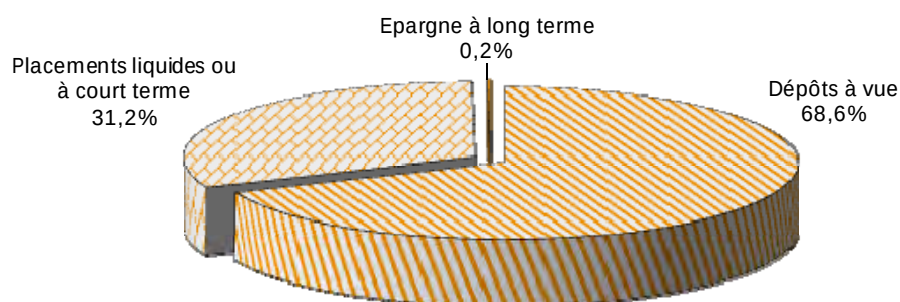
Variations trimestrielles en glissement annuel



Les disponibilités des entreprises



Répartition des actifs financiers des entreprises par nature au 30 juin 2011



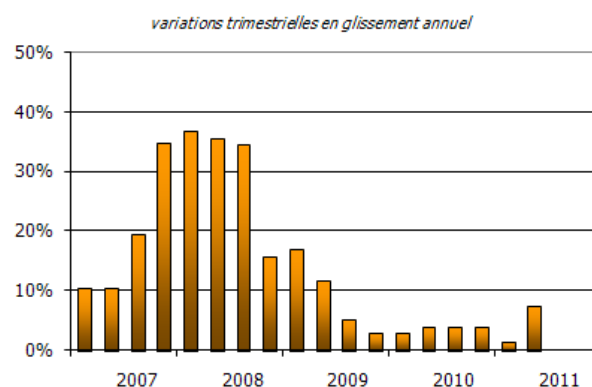
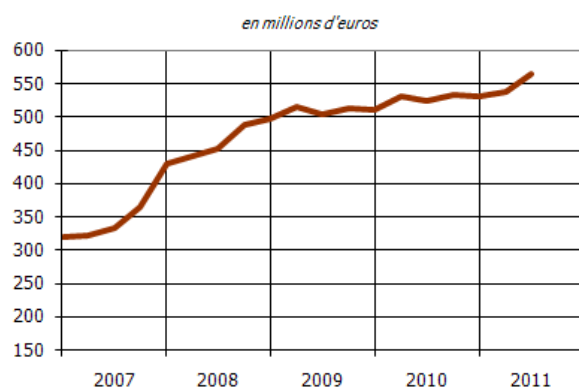
4. LES PASSIFS FINANCIERS DE LA CLIENTÈLE NON FINANCIÈRE

4.1 Concours consentis par les établissements de crédit locaux (*)

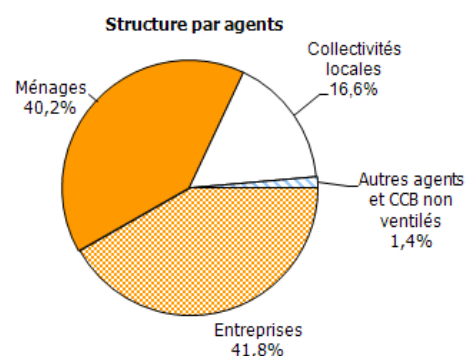
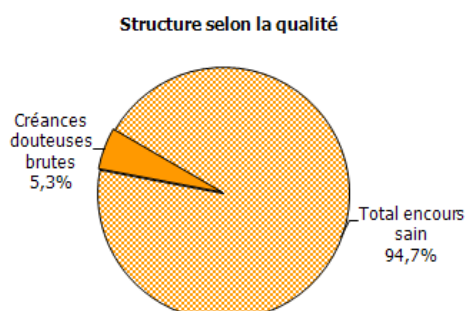
	Montants en millions au									Variations	
	30-juin-06	30-juin-07	30-juin-08	30-juin-09	30-juin-10	30-sept-10	31-déc-10	31-mars-11	30-juin-11	1 an	1 trim.
Entreprises	115,043	139,998	216,180	240,545	237,793	234,857	237,150	232,093	235,783	-0,8%	1,6%
Crédits d'exploitation	27,016	25,119	41,141	46,634	40,293	32,949	25,503	25,401	30,834	-23,5%	21,4%
Créances commerciales	5,029	4,486	4,412	3,299	3,031	2,425	2,839	2,214	2,251	-25,7%	1,7%
Crédits de trésorerie	14,088	13,073	17,767	18,175	17,368	21,658	16,883	16,351	21,439	23,4%	31,1%
dont entrepreneurs individuels	2,196	2,339	3,125	3,585	4,973	4,522	4,417	4,428	4,460	-10,3%	0,7%
Comptes ordinaires débiteurs	7,899	7,560	18,962	25,160	19,894	8,867	5,781	6,837	7,144	-64,1%	4,5%
Affacturation	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	-	-
Crédits d'investissement	79,532	98,601	138,817	158,115	164,847	169,022	178,843	174,756	173,539	5,3%	-0,7%
Crédits à l'équipement	74,913	91,977	130,604	151,559	160,037	164,634	175,418	171,711	170,910	6,8%	-0,5%
dont entrepreneurs individuels	7,293	6,616	7,828	7,195	5,849	5,848	5,766	5,615	5,343	-8,6%	-4,8%
Crédit-bail	4,619	6,624	8,213	6,556	4,810	4,388	3,425	3,045	2,629	-45,3%	-13,7%
Crédits à l'habitat	5,236	12,839	33,930	33,727	29,947	29,850	29,718	29,575	29,184	-2,5%	-1,3%
Autres crédits	3,259	3,439	2,292	2,069	2,706	3,036	3,086	2,361	2,227	-17,7%	-5,7%
Ménages	117,810	138,542	178,262	205,334	213,419	220,660	224,430	221,602	226,864	6,3%	2,4%
Crédits à la consommation	67,251	77,685	98,780	111,453	107,122	109,487	109,136	107,357	111,373	4,0%	3,7%
Crédits de trésorerie	62,740	71,293	92,601	105,255	101,122	103,488	103,217	101,511	105,728	4,6%	4,2%
Comptes ordinaires débiteurs	3,902	4,596	4,055	4,125	3,876	3,988	3,980	3,867	3,671	-5,3%	-5,1%
Crédit-bail	0,609	1,796	2,124	2,073	2,125	2,012	1,938	1,980	1,973	-7,1%	-0,3%
Crédits à l'habitat	50,024	60,792	79,482	93,801	106,187	111,173	115,294	114,244	115,491	8,8%	1,1%
Autres crédits	0,535	0,065	0,000	0,080	0,110	0,000	0,000	0,000	0,000	-	-
Collectivités locales	62,421	46,775	50,175	52,093	65,960	71,336	64,365	78,191	93,616	41,9%	19,7%
Crédits d'exploitation	0,005	0,001	9,154	3,290	8,171	14,288	7,363	5,933	7,013	-14,2%	18,2%
Crédits de trésorerie	0,000	0,000	6,420	0,000	0,000	6,064	2,414	0,650	0,462	-	-29,0%
Comptes ordinaires débiteurs	0,005	0,001	2,734	3,290	8,171	8,224	4,949	5,283	6,551	-19,8%	24,0%
Crédits d'investissement	36,594	29,344	27,350	34,002	49,873	49,132	49,086	64,342	83,329	67,1%	29,5%
Crédits à l'équipement	36,560	29,344	27,350	33,914	49,820	49,088	49,052	64,315	83,308	67,2%	29,5%
Crédit-bail	0,034	0,000	0,000	0,088	0,053	0,043	0,034	0,026	0,021	-59,4%	-18,6%
Crédits à l'habitat	4,376	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	-	-
Autres crédits	21,446	17,430	13,671	14,801	7,916	7,916	7,916	7,916	3,274	-58,6%	-58,6%
Autres agents et CCB non ventilés	6,111	7,685	7,243	6,583	7,584	6,514	5,805	6,624	7,931	4,6%	19,7%
Total concours sain	301,385	333,000	451,860	504,555	524,756	533,367	531,750	538,510	564,194	7,5%	4,8%
Créances douteuses brutes	29,928	49,829	17,948	23,474	24,772	35,153	27,879	29,039	31,849	28,6%	9,7%
Créances douteuses nettes	24,300	37,017	11,032	15,091	13,590	23,635	15,814	16,286	17,310	27,4%	6,3%
Provisions	5,628	12,812	6,916	8,383	11,182	11,517	12,065	12,754	14,539	30,0%	14,0%
Total concours brut	331,313	382,829	469,808	528,029	549,528	568,519	559,630	567,549	596,043	8,5%	5,0%
Taux de créances douteuses	9,0%	13,0%	3,8%	4,4%	4,5%	6,2%	5,0%	5,1%	5,3%	0,8	0,2
Taux de provisionnement	18,8%	25,7%	38,5%	35,7%	45,1%	32,8%	43,3%	43,9%	45,6%	0,5	1,7

(*) Changement de périmètre ECIL (Cf. Avertissement en-tête de la méthodologie, page 3).

Encours de crédit sain des EC locaux

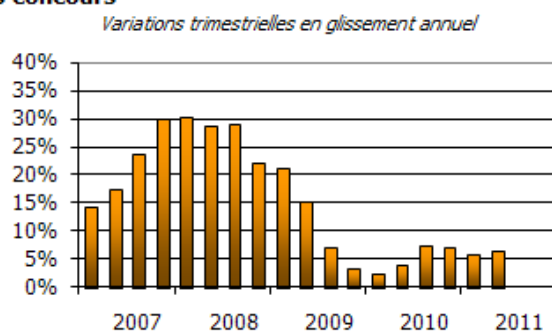
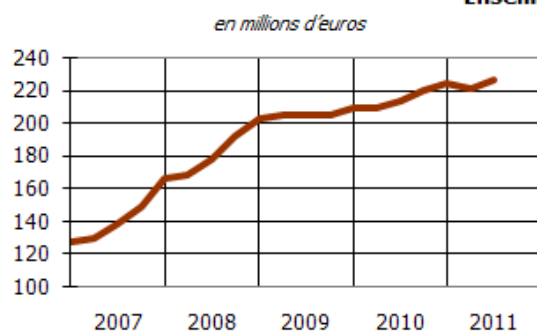


Structure des passifs financiers au 30 juin 2011

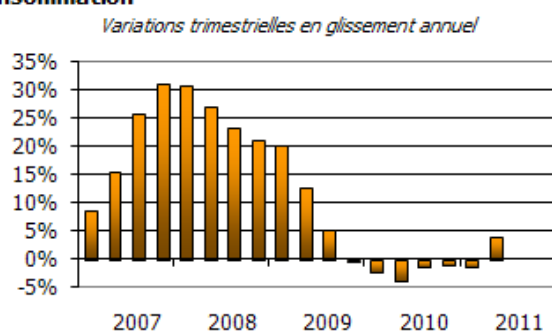
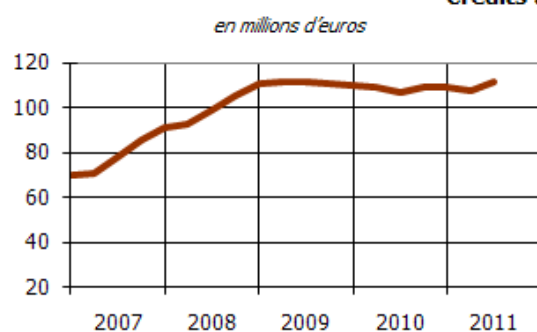


L'endettement des ménages

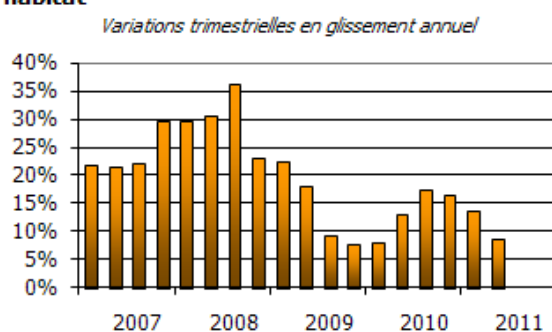
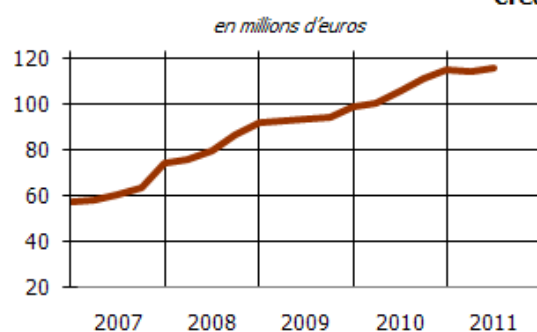
Ensemble des concours



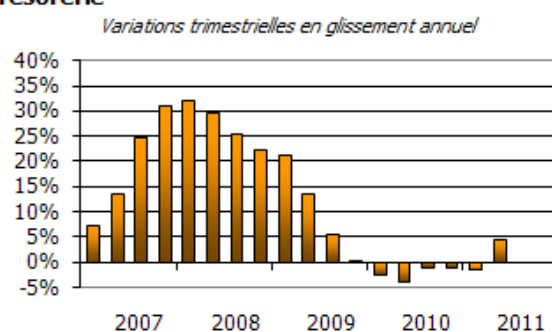
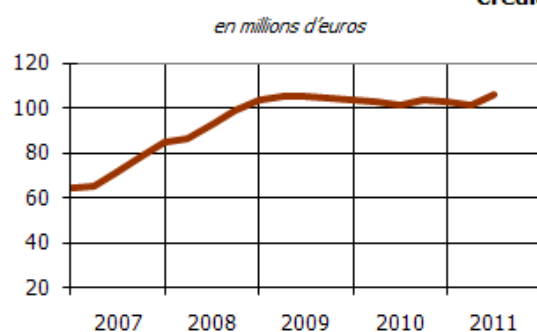
Crédits à la consommation



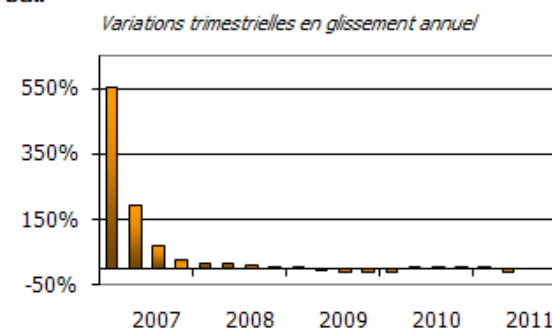
Crédits à l'habitat



Crédits de trésorerie

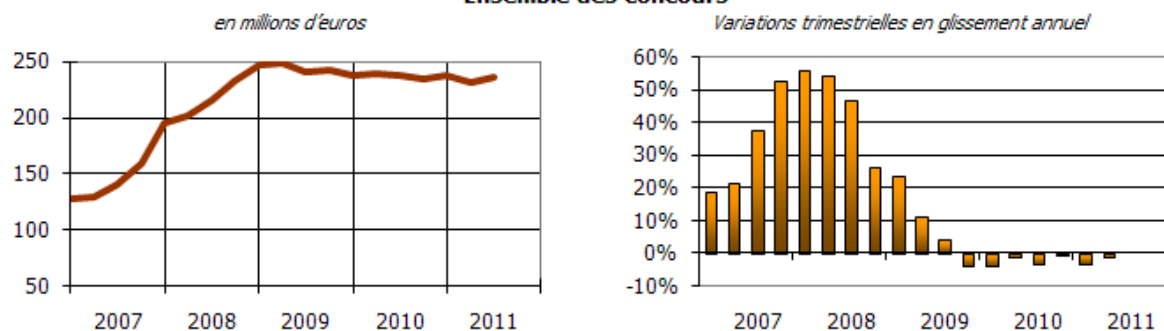


Crédit-bail

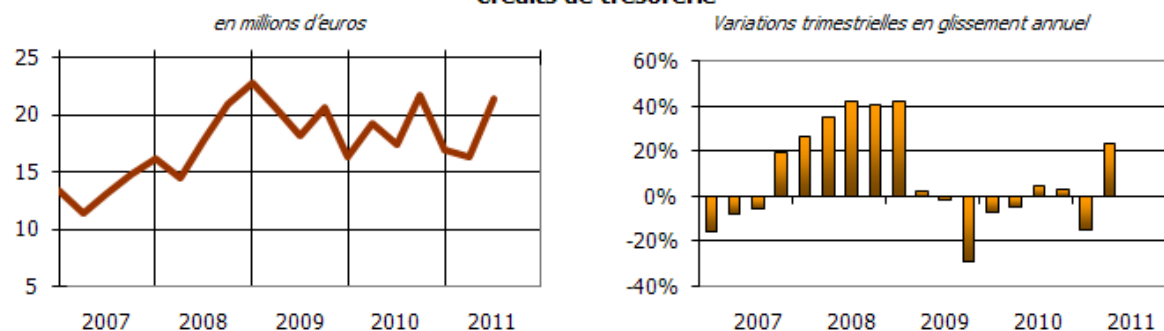


L'endettement des entreprises

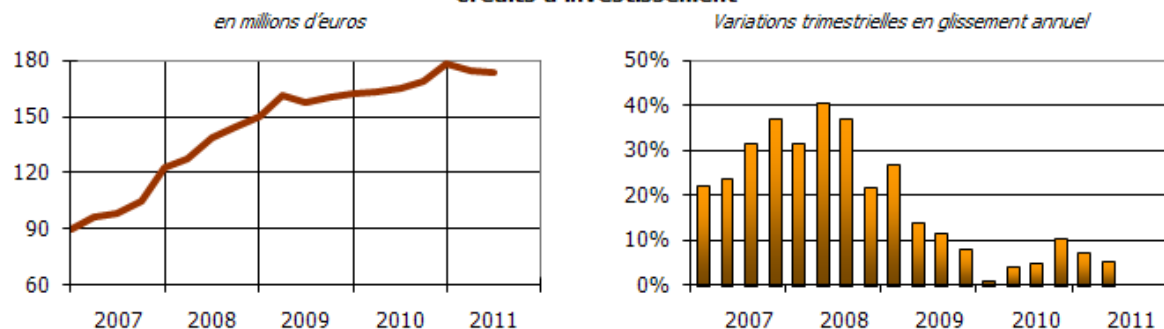
Ensemble des concours



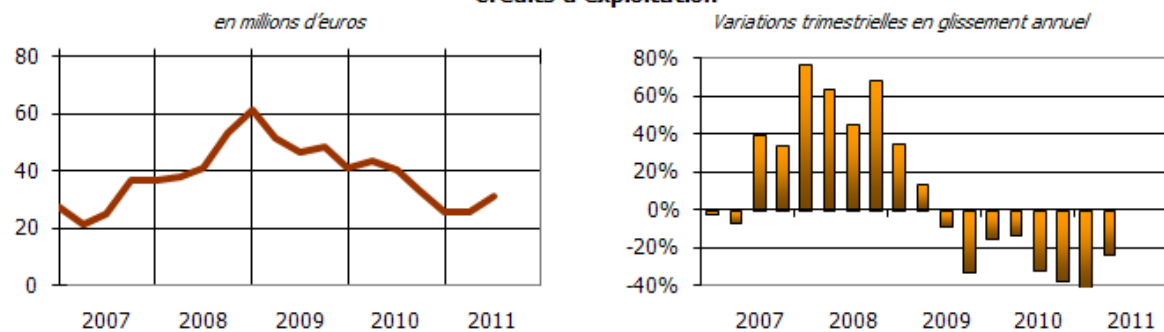
Crédits de trésorerie



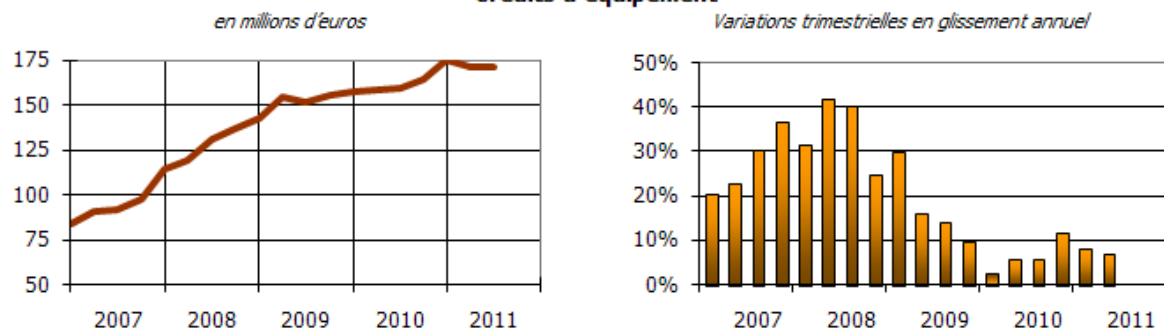
Crédits d'investissement



Crédits d'exploitation



Crédits d'équipement

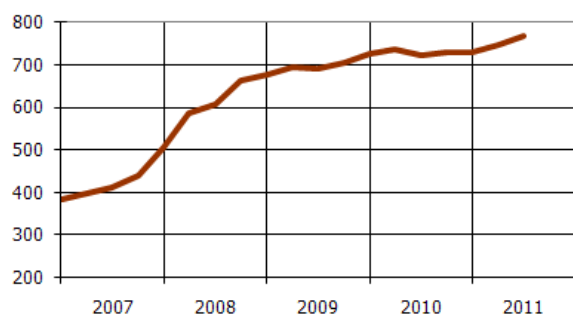


4.2 Concours consentis sur la place par l'ensemble des établissements de crédit

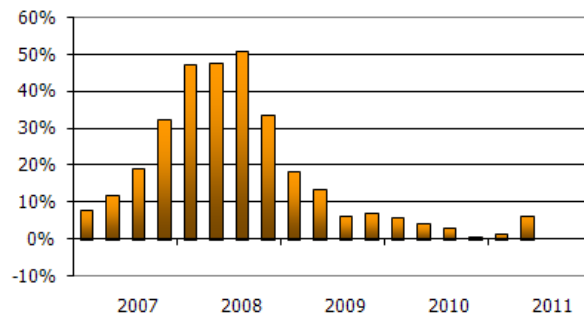
	Montants en millions au										Variations	
	30-juin-06	30-juin-07	30-juin-08	30-juin-09	30-juin-10	30-sept-10	31-déc-10	31-mars-11	30-juin-11		1 an	1 trim.
Entreprises	150,246	173,029	247,656	269,935	262,933	259,624	267,494	272,865	274,933		4,6%	0,8%
Crédits d'exploitation	27,248	25,726	41,545	47,247	40,982	33,798	26,889	25,980	31,381		-23,4%	20,8%
Créances commerciales	5,029	4,486	4,412	3,299	3,031	2,425	2,839	2,214	2,251		-25,7%	1,7%
Crédits de trésorerie	14,088	13,074	17,939	18,268	17,446	21,727	16,967	16,351	21,574		23,7%	31,9%
dont entrepreneurs individuels	2,196	2,340	3,125	3,585	4,982	4,522	4,432	4,428	4,595		-7,8%	3,8%
Comptes ordinaires débiteurs	7,899	7,944	18,962	25,161	19,894	8,867	6,432	6,837	7,144		-64,1%	4,5%
Affacturage	0,232	0,222	0,232	0,519	0,611	0,780	0,651	0,579	0,412		-32,6%	-28,8%
Crédits d'investissement	89,454	106,452	146,284	165,287	169,179	173,478	188,527	195,837	193,337		14,3%	-1,3%
Crédits à l'équipement	81,380	96,222	133,877	154,713	164,035	168,339	183,994	191,803	189,811		15,7%	-1,0%
dont entrepreneurs individuels	7,838	6,979	7,990	7,309	6,339	6,540	6,451	6,420	6,181		-2,5%	-3,7%
Crédit-bail	8,074	10,230	12,407	10,574	5,144	5,139	4,533	4,034	3,526		-31,5%	-12,6%
Crédits à l'habitat	30,285	37,412	57,535	55,332	50,066	49,312	48,992	48,687	47,989		-4,1%	-1,4%
Autres crédits	3,259	3,439	2,292	2,069	2,706	3,036	3,086	2,361	2,227		-17,7%	-5,7%
Ménages	128,243	149,789	191,064	218,151	225,935	233,485	237,210	234,220	239,415		6,0%	2,2%
Crédits à la consommation	71,826	82,847	104,710	118,174	111,821	114,300	113,501	111,796	116,037		3,8%	3,8%
Crédits de trésorerie	64,079	73,219	95,295	108,740	105,815	108,299	107,580	105,930	110,377		4,3%	4,2%
Comptes ordinaires débiteurs	3,902	4,596	4,055	4,125	3,881	3,990	3,982	3,887	3,677		-5,0%	-5,1%
Crédit-bail	3,845	5,032	5,360	5,309	2,125	2,012	1,938	1,980	1,973		-7,1%	-0,3%
Crédits à l'habitat	55,882	66,877	86,354	99,897	114,004	119,184	123,709	122,424	123,378		8,2%	0,8%
Autres crédits	0,535	0,065	0,000	0,080	0,110	0,000	0,000	0,000	0,000		-	-
Collectivités locales	81,509	68,659	126,760	162,037	161,705	165,395	157,178	169,479	184,074		13,8%	8,6%
Crédits d'exploitation	0,005	0,001	9,154	13,190	8,171	14,288	7,363	6,048	7,013		-14,2%	15,9%
Crédits de trésorerie	0,000	0,000	6,420	9,900	0,000	6,064	2,414	0,650	0,462		#DIV/0!	-29,0%
Comptes ordinaires débiteurs	0,005	0,001	2,734	3,290	8,171	8,224	4,949	5,398	6,551		-19,8%	21,4%
Crédits d'investissement	55,682	51,228	103,935	133,769	144,265	142,124	140,787	154,807	172,325		19,5%	11,3%
Crédits à l'équipement	55,648	51,228	103,935	133,681	144,212	142,080	140,753	154,780	172,304		19,5%	11,3%
Crédit-bail	0,034	0,000	0,000	0,088	0,053	0,043	0,034	0,026	0,021		-59,4%	-18,6%
Crédits à l'habitat	4,376	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000		-	-
Autres crédits	21,446	17,430	13,671	15,078	9,269	8,983	9,028	8,624	4,736		-48,9%	-45,1%
Autres agents et CCB non ventilés	8,010	20,730	43,417	41,789	72,172	70,180	69,336	69,628	70,677		-2,1%	1,5%
Total encours sain	368,008	412,207	608,897	691,912	722,744	728,683	731,217	746,192	769,099		6,4%	3,1%
Créances douteuses brutes	30,929	51,007	19,812	28,687	26,850	37,637	30,508	31,603	35,235		31,2%	11,5%
Créances douteuses nettes	25,093	38,195	12,896	20,304	15,668	26,119	18,443	18,850	20,696		32,1%	9,8%
Provisions	5,836	12,812	6,916	8,383	11,182	11,517	12,065	12,754	14,539		30,0%	14,0%
Total encours brut	398,937	463,214	628,709	720,599	749,594	766,320	761,726	777,795	804,334		7,3%	3,4%
Taux de créances douteuses	7,8%	11,0%	3,2%	4,0%	3,6%	4,9%	4,0%	4,1%	4,4%		0,8	0,3
Taux de provisionnement	18,9%	25,1%	34,9%	29,2%	41,6%	30,6%	39,5%	40,4%	41,3%		-0,3	0,9

Encours de crédit sain total

en millions d'euros

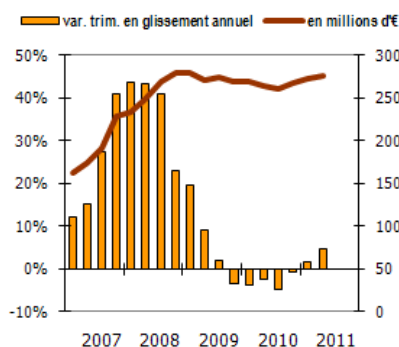


Variations trimestrielles en glissement annuel

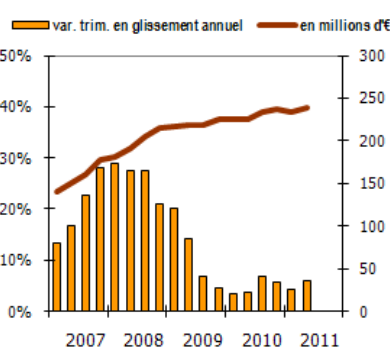


Concours consentis par l'ensemble des EC

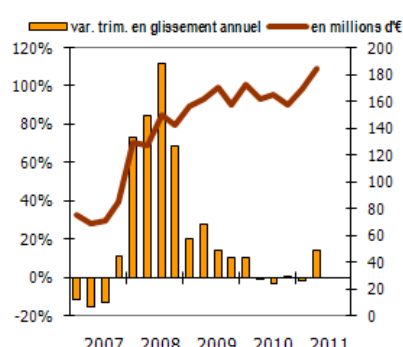
Encours de crédit aux entreprises



Encours de crédit aux ménages

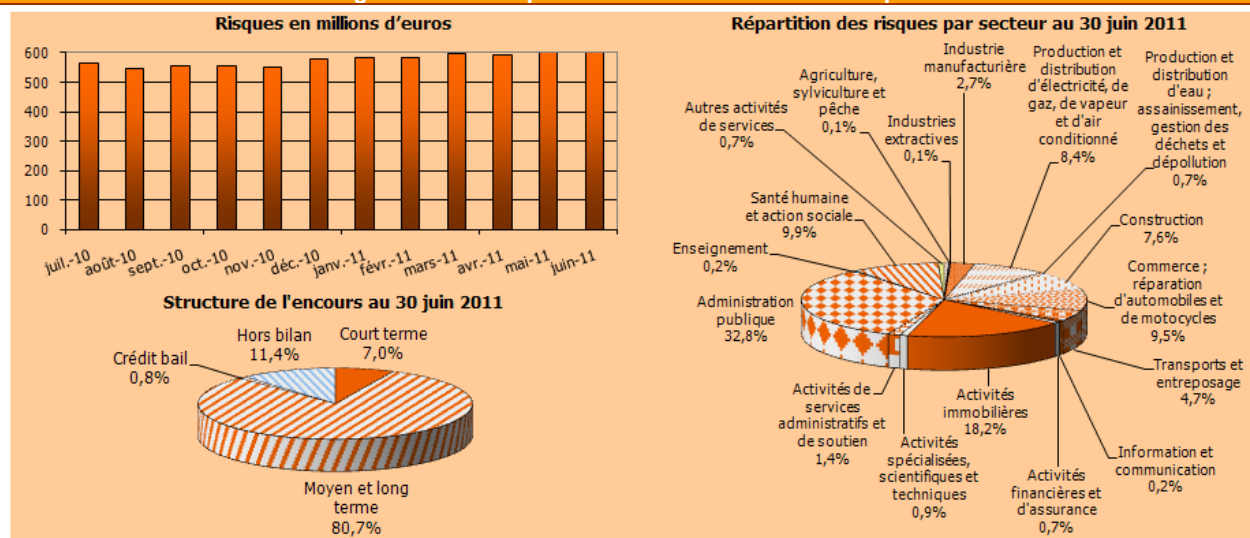


Encours de crédit aux collectivités locales

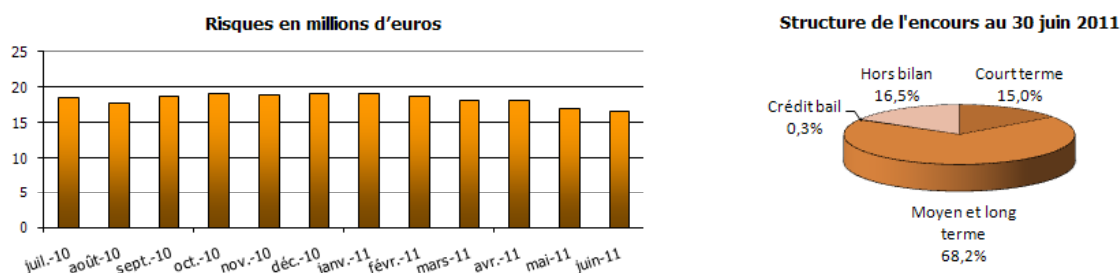


5. RISQUES SECTORIELS

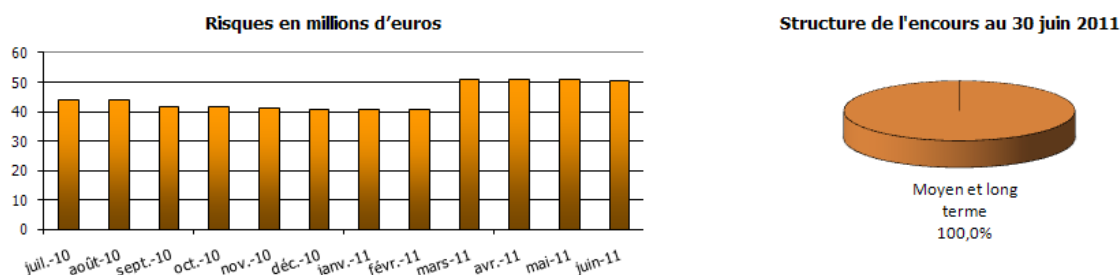
Evolution globale des risques déclarés au SCR de la Banque de France



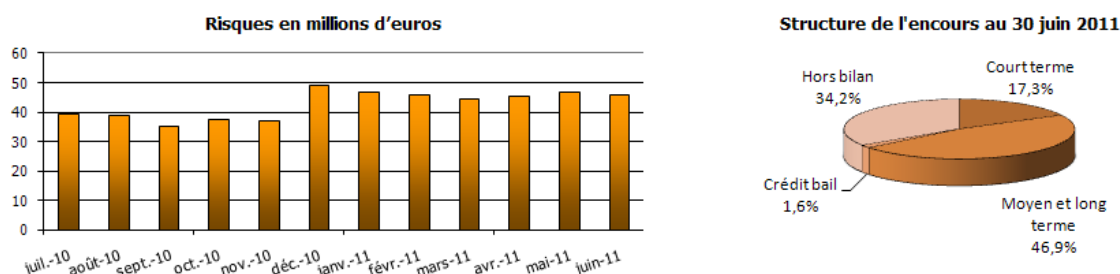
Risques bancaires sur le secteur de l'industrie manufacturière



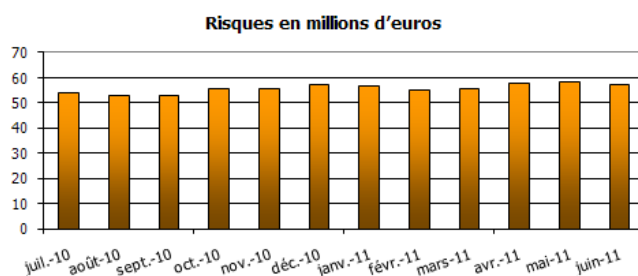
Risques bancaires sur le secteur de la production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné



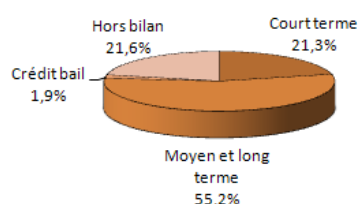
Risques bancaires sur le secteur de la construction



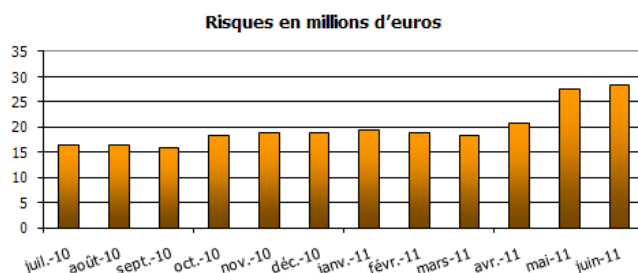
Risques bancaires sur le secteur du commerce; réparation d'automobiles et de motocycles



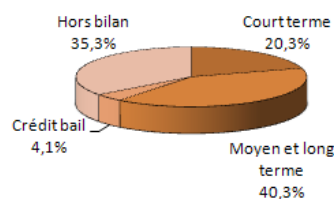
Structure de l'encours au 30 juin 2011



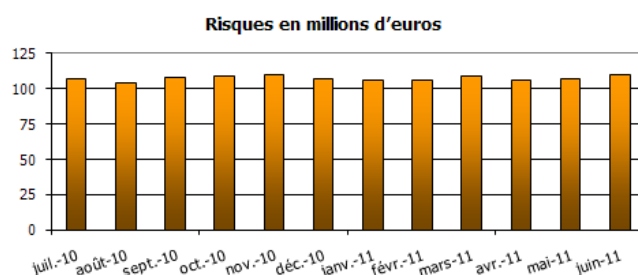
Risques bancaires sur le secteur des transports et entreposage



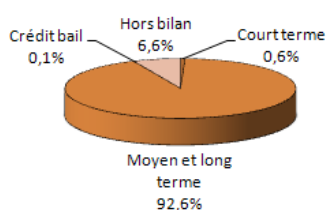
Structure de l'encours au 30 juin 2011



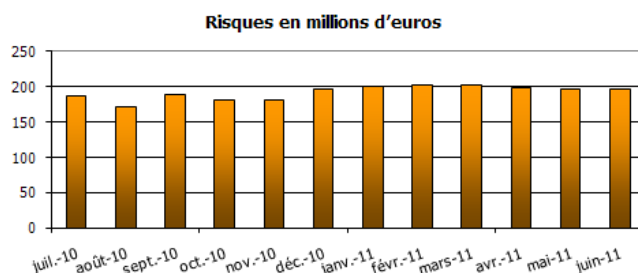
Risques bancaires sur le secteur des activités immobilières



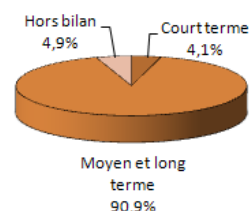
Structure de l'encours au 30 juin 2011



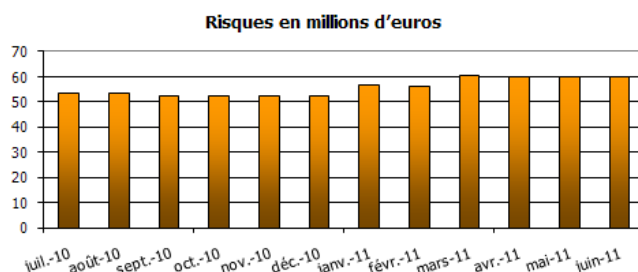
Risques bancaires sur le secteur des administrations publiques



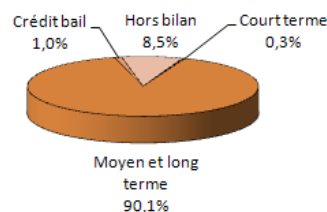
Structure de l'encours au 30 juin 2011



Risques bancaires sur le secteur de la santé humaine et de l'action sociale



Structure de l'encours au 30 juin 2011



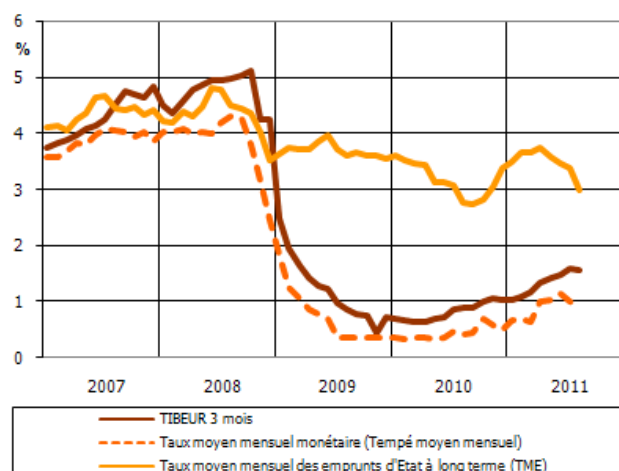
6. RAPPEL DES TAUX

6.1 Taux réglementés

TAUX DIRECTEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPEENNE	
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème (13/07/2011)	1,50%
Taux de la facilité de dépôt (13/07/2011)	0,75%
Taux de la facilité de prêt marginal (13/07/2011)	2,25%

TAUX D'INTERET LEGAL	
ANNEE 2011 (JO du 03/02/2011)	0,38%
ANNEE 2010 (JO du 11/02/2010)	0,65%
ANNEE 2009 (JO du 11/02/2009)	3,79%

6.2 Principaux taux de marché



6.3 Taux de l'usure

Est considéré comme usuraire tout prêt dont le taux effectif global (T.E.G.) excède, au moment où il est consenti, le taux d'usure publié en application de l'article 1^{er} de la loi n°66-1010 du 28 décembre 1966.

L'article 32 de la loi n°2003-721 du 1^{er} août 2003 pour l'initiative économique sort du champ de la réglementation relative à l'usure les prêts consentis à une personne morale se livrant à une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale, à l'exception des découverts en compte.

Catégorie		Plafond de l'usure application à compter					
		du 2e trimestre 2010	du 3e trimestre 2010	du 4e trimestre 2010	du 1er trimestre 2011	du 2e trimestre 2011	du 3e trimestre 2011
PARTICULIERS	Prêts immobiliers aux particuliers						
	- Prêts à taux fixe	6,29%	6,09%	5,60%	5,51%	5,61%	5,97%
	- Prêts à taux variable	5,72%	5,35%	5,05%	4,96%	5,01%	5,33%
	- Prêts relais	6,25%	5,96%	6,27%	5,88%	5,99%	6,07%
	Autres prêts						
ENTREPRISES	- Prêts d'un montant < ou = à 1 524 €* - Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 € et prêts viagers hypothécaires - Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 €	21,63%	21,15%	21,32%	21,31%	21,47%	21,41%
		19,45%	19,27%	19,32%	19,67%	19,53%	19,37%
		8,85%	8,61%	8,15%	7,77%	8,03%	11,22%
	Prêts aux entreprises **						
	- Découverts en compte ***	13,33%	13,39%	13,59%	13,77%	13,77%	13,88%

(*) Pour apprécier le caractère usuraire du taux effectif global d'un découvert en compte ou d'un prêt permanent, le montant à prendre en considération est celui du crédit effectivement utilisé.

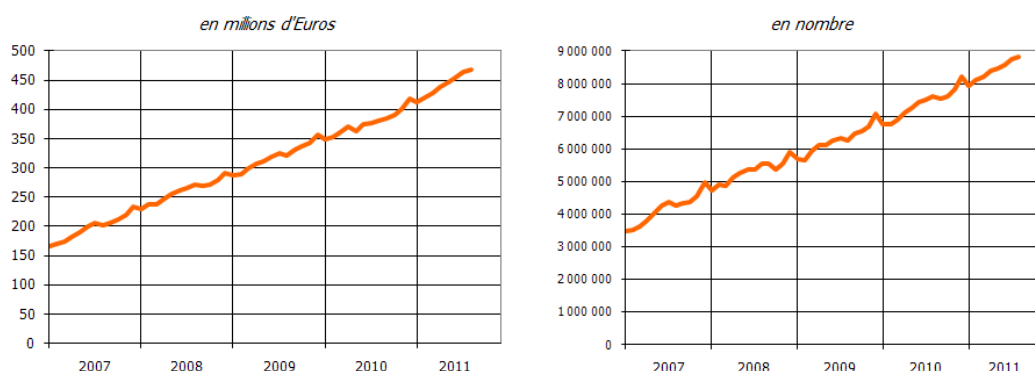
(**) Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale

(***) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois.

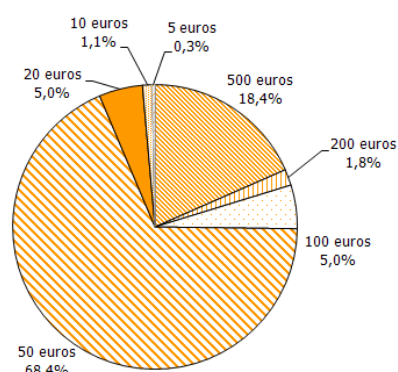
7. MONNAIE FIDUCIAIRE

7.1 Emission mensuelle de billets euros

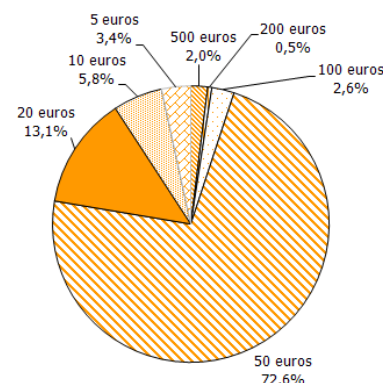
Emissions nettes cumulées de billets au 31 août 2011



Répartition des billets en valeur

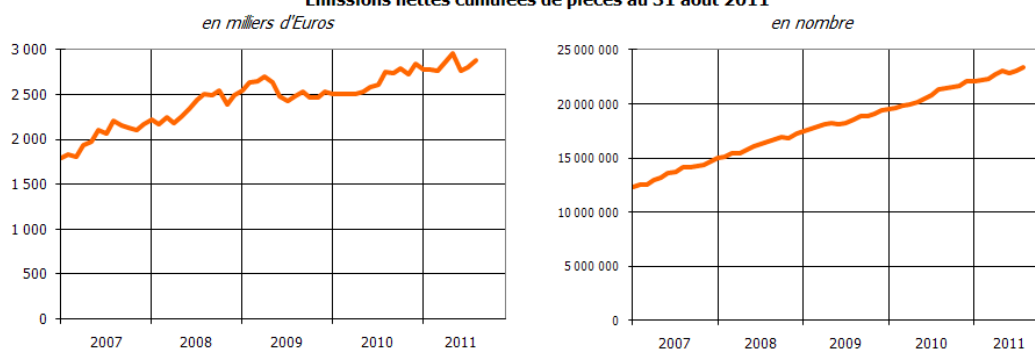


Répartition des billets en volume

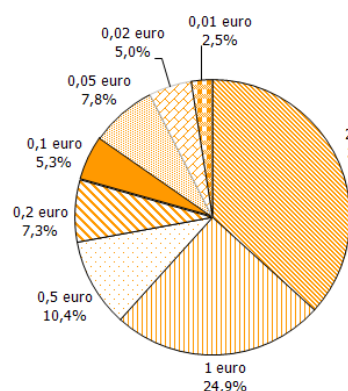


7.2 Emission mensuelle de pièces euros

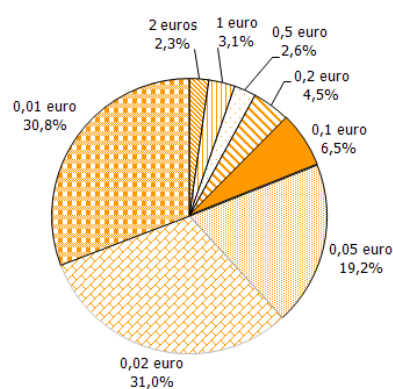
Emissions nettes cumulées de pièces au 31 août 2011



Répartition des pièces en valeur



Répartition des pièces en volume



INSTITUT D'ÉMISSION DES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER
Avenue de la Préfecture – B.P. 500 - 97600 Mamoudzou

Téléphone : 0269 61 05 05 – Télécopie : 0269 61 05 02
Site Internet : www.iedom.fr

Directeur de la publication : Nicolas de SEZE
Responsable de la rédaction : Victor-Robert NUGENT
Editeur : IEDOM
Achevé d'imprimer en septembre 2011
Dépôt légal : septembre 2011 - n° ISSN : 0296-3116